



**SYNTEF-CFDT**  
Syndicat National Travail Emploi Formation

Ministère du Travail, de l'Emploi,  
de la Formation Professionnelle  
et du Dialogue Social

ANACT

**Fédération PSTE**



## **DECLARATION PREALABLE AU CHSCT MINISTERIEL DU 11 décembre 2015**

L'année 2015 se clôture sur la même note dramatique que celle sur laquelle elle avait commencé.

Les attentats du 7 janvier et du 13 décembre 2015 ont été pour beaucoup d'entre nous des moments difficiles à vivre. La violence de ces actes, leur cruauté, sont difficilement recevables par les citoyens de notre pays, pour nous tous, qui vivons au quotidien nos libertés, dont la plus fondamentale est celle de vivre, et de nous exprimer. C'est la démocratie qui a été attaquée :

- Les idéaux démocratiques ne sont jamais acquis, la preuve en est. Encore aujourd'hui nous ne pouvons qu'être consternés par les résultats électoraux de la semaine dernière. Ils sont la manifestation d'une crise profonde de notre système politique et des valeurs qu'il est censé porter. Ils démontrent aussi la récupération faite par les extrêmes des événements dramatiques que notre pays a vécus. **Récupération que nous condamnons avec vigueur et détermination.**
- Nous condamnons tout autant, là où elles sont observées, les violences faites aux principes démocratiques et aux valeurs que notre organisation porte depuis sa création.
- Nous condamnons toutes les formes de violence : celles du quotidien également, qui s'expriment par l'intolérance, les incivilités, le rejet de l'autre du fait de ses opinions ou de sa position sociale. Elles sont trop banalisées, tolérées, voire encouragées au nom de combats d'arrière-garde bien dérisoires. La responsabilité en revient à ceux qui ont la charge de faire respecter les principes élémentaires du vivre ensemble, qui au nom de petits calculs sacrifient ces principes et en viennent à tolérer l'intolérable au mépris de la souffrance qui peut être ressentie par les victimes de cette violence « ordinaire ». Nous ne voulons plus de cela !

**Ainsi, au sein de nos services** nous demandons instamment que l'administration prenne ses responsabilités pour faire cesser la violence, restaurer un climat de « bien vivre ensemble » et engage un dialogue social authentique.

Celui-ci constitue une nécessité absolue dans le contexte de changement que nos services connaissent et nous estimons à contrario que l'absence de dialogue, ou sa confiscation, constitue une violence inacceptable.

La prévention des risques passe par cette nécessaire étape de dialogue et de confrontation des idées. Nous avons participé à cet échange car nous estimons qu'il est de notre devoir dans le cadre de notre mandat de soutenir nos demandes jusqu'au bout. Nous tenons d'autant plus fermement cette position que, conformément aux textes légaux, que la responsabilité de la mise en œuvre des mesures de prévention revient à notre direction. Notre souci premier est que les conditions de travail de nos collègues s'améliorent et que leur santé soit protégée. Cela passe par une volonté claire d'adopter des mesures de prévention des risques efficaces et que des moyens soient alloués.

Cela suppose aussi de dépasser les discours et les représentations, pour agir.

**Enfin, l'affaire Laura Pfeiffer nous rappelle que l'Inspection est régulièrement mise en cause dans son action par certains employeurs.**

Dans un Etat démocratique, le pouvoir des corps de contrôle doit être limité et le respect des règles de droit comme celui de la déontologie de son corps de contrôle participent du respect des droits et libertés.

Aussi, pour le SYNTEF-CFDT, la défense des agents de contrôle de l'inspection passe par celle d'un exercice scrupuleux et exigeant du métier.

En tant que syndicat de l'inspection du travail, nous savons aussi les insuffisances des condamnations des employeurs infractionnistes, le caractère lacunaire de la valorisation des actions de notre corps et ne nous le dissimulons pas, le risque d'instrumentalisation qu'encourent même les agents les plus chevronnés pris dans des affaires complexes avec des marges de manœuvre souvent étroites, le tout dans un empiement et une succession de charges de travail : l'inspecteur du travail circule souvent sur la corde raide. C'est une réalité du poste, un de ses risques.

**C'est pourquoi, conformément à la vocation de notre syndicat, notre soutien est acquis à notre collègue Laura PFEIFFER qui traverse des moments difficiles.**

**Vos représentants SYNTEF-CFDT au CHSCT-M**

**Niklas VASSEUX – UT Paris  
Christel LAMOUREUX – UT Paris**

**N'hésitez pas à nous contacter !**

**Tel : 01.40.52.02.10 – [syndicat.cfdt@travail.gouv.fr](mailto:syndicat.cfdt@travail.gouv.fr)**

**[WWW.SYNTEF-CFDT.COM](http://WWW.SYNTEF-CFDT.COM)**